



Commission Technique Des ACTIVITES CYCLISTES

14/09/2020

Compte rendu de réunion.

Présents:

Yves Berger (CCSPP) – Pierre Segain (TCM),

Dominique Dorval (CCMV), André Leroux (AAOC),

Jean Marchoki (ASA)

A. Rizzo (UFOLEP)

Excusés : Carole Perdry, Sylvain Charpentier (AAOC)

Gérard Leclerc, Yvette et Jean-Paul Coince, Daniel

Denibas

Commission Technique Des Activités Cyclistes

COMPTE RENDU DE REUNION.

Début de la réunion à 20h 10

1 / TOUR DE TABLE – REPRISE DES ACTIVITES DE LA CTD

– Dominique Dorval regrette de n’avoir reçu aucune information de l’Ufolep durant la crise du COVID. Contact pris auprès d’un responsable de son club, il retirera son commentaire, les informations reçues ne lui ayant pas été transmises.

– L’absence de courses au programme Ufolep 91 ne nous a pas permis de constater que le fichier national des courses n’avait pas été mis à jour. La saison se terminant cette démarche devient inutile.

Il conviendra de ne pas répéter cet oubli, car cela interdit les inscriptions à l’avance par internet.

Le fichier national doit être mis a jour par la CTD. Yves B. précise qu’il se

chargera se cette opération pour le programme 2021. Le code nécessaire est détenu par Carole Perdry auprès de qui il faudra le récupérer.

– Le représentant du Comité Départemental Ufolep est informé de l'attente des club au niveau des informations attendues en cette période.

– Il interviendra à plusieurs reprises pour nous présenter derverses actions menées par l'Ufolep susceptibles d'intéresser les clubs, tel le service civique pour les 18/25 ans.

– André Leroux regrette l'apparente indifférence de l'Ufolep à l'égard du cyclisme.

– Les informations liées à l'organisation des courses peuvent se trouver sur le site de la FFC

– La seule courses ayant eu lieu cette saison au programme du 91 est la course de Morangis organisée par le TCM le 13 septembre. Il a fallu obtenir l'aval de la Préfecture concernant le programme sanitaire exigé. Un véhicule de gendarmerie est venu sur la course et a souhaité rencontrer l'organisateur (ce qui est très rare. La course s'est déroulée normalement malgré le regrettable petit nombre d'engagés (89 coureurs).

– Afin de « nourrir » le blog de la CTD, Pierre Segain s'engage à adresser classements, commentaires et photos à Jean-Claude P.

– Globalement l'organisation des courses sera très proche de la procédure actuelle à laquelle il faudra adjoindre le protocole sanitaire.

- Nous reviendrons sur le sujet en début d'année pour informer les clubs. Il est actuellement beaucoup trop tôt pour le moment, tout dépendra de l'évolution de la crise du COVID 19.
- Avant toute autre démarche, il conviendra d'obtenir un avis favorable des communes concernées ainsi que de la (ou des) Préfecture(s).
- Il risque d'y avoir un nombre maximum limité de concurrents autorisés. Ce qui n'est pas le cas actuellement.
- Le challenge de la CTD est annulé (1 seule course).

2/ POINT TRESORERIE

Reporté en raison de l'absence de la trésorière (en vacances)

3/ POINT SUR LES LICENCES POUR 2020 A LA REPRISSE DES COURSES

Reporté en raison de l'absence du responsable (en vacances)

194 cartes au mois de mars (voir le détail sur le PV de la réunion de février.)

4/ POINT SUR LE SITE DE LA CTD

Reporté en raison de l'absence du gestionnaire du site.

5/ QUESTIONS DIVERSES

- **Compte rendu de la réunion de la CTR IDF**
- Yves Berger et Dominique Renaud ont participé à la réunion de la CTR

IDF le mercredi 09 septembre.

– Il y aura 5 cyclo-cross dans le 95 et 14 dans le 77 (intéressant pour les essonniens).

Rien dans le 78, le 91, le 92, le 93 et le 94.

– la catégorie 4 est réservée aux plus de 60 ans

– seuls les 4 ème caté route peuvent avoir un carton de 4 en cyclo-cross.

– A la 1 ère victoire le coureur sera promu en 3 ème caté

Classification des nouveaux licenciés :

1 ère caté courra en 2

2 ème caté courra en 3

3 ème caté courra en 3

4 eme A et 4 ème B courra en 3.

– Le coureur nouveau licencié et qui ne sera pas au niveau pourra obtenir de la CTD de descendre de catégorie.

– le coureur classé en 3 sur route ne pourra pas descendre en 4 en cyclo-cross.

– Pour participer au championnat régional il faudra, pour les adultes, avoir participer à 3 courses plus le départemental et 2 courses plus le départemental pour les jeunes.

– Les engagements seront de 6 € pour les adultes, de 3 € pour les jeunes et de 12 € pour les non Ufolep. Il sera possible d'accueillir les coureurs non licenciés titulaires d'un certificat médical.

Saison sur route 2021

– Championnat national les 2, 3 et 4 juillet à Jouarre – 77

– Championnat Régional le 13/06/2021

– Championnat Départeental le 09 mai 2021

Calendrier route 2021

- il devra être disponible pour la mi-janvier
- Une réunion d'harmonisation des dates des courses devra être mise en place vers la mi-décembre.

Candidat à l'organisation du Championnat Régional sur route et CLM :

- Bennecourt pour le 92
- Méréville pour le 91 par l'AAOC.
- Pas de proposition pour le CLM

- Formation de commissaires

Il pourrait être organisé un stage de formation (voir dans les départements).

- Courses à programmer pour 2021 :

- a) le dimanche 27 juin à Fontenay le Vicomte par le CCMV
- b) à La mi juin à Guillerval par le TCM

L'assemblée générale des clubs est maintenue elle se tiendra le dimanche 05décembre.

6/ DATE DE LA PROCHAINE REUNION DE LA CTD

Le 21/10 à Menncy – Maison des associations

Réservation par Dominique Dorval.

Fin de la réunion à 22h 30

PV communiqué le 24/09/2020